

DRI a compilé auprès de ses 40 pays partenaires un guide complet des procédures et meilleures conditions d'allégement que les débiteurs ont négociées auprès de leurs créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris.

Pour consulter le détail de ces conditions, consultez le chapitre 4 de [Négociations relatives à la réduction de la dette au titre de l'Initiative PPTE](#)

et au-delà. Pour un examen à jour de la participation des créanciers non membres du Club de Paris à l'Initiative PPTE, cliquez

[ici](#)

. Pour obtenir un tableau des plus récentes conditions offertes par chaque créancier, cliquez

[ici](#)